



L'ONG ACTION MOPTI

« **Renforcement de l'Initiative Corridor de lutte contre les IST, le VIH et le SIDA** sur le tronçon routier Djenné - Bandiagara »

Durée du Protocole : **19 mois**



Financé par l'Union Européenne

I – PREAMBULE

Du 9^{ème} au 10^{ème} FED, le Gouvernement du Mali et la Commission Européenne mettent en œuvre d'importants programmes de construction d'infrastructures afin de soutenir le développement économique et social du Mali.

La convention de financement 10^{ème} FED, outre la construction de la route Goma Coura – Tombouctou favorisant le désenclavement intérieur du Nord Mali, prévoit un volet d'appui institutionnel et un volet d'actions complémentaires dans le secteur des transports routiers au Mali

Si le volet d'appui institutionnel est destiné au renforcement des capacités de l'Institut Géographique du Mali (IGM), le volet d'actions complémentaires est planifié pour être exécuté par les OSC. Il est constitué de 4 composantes suivantes à déployer tout au long des axes routiers du pays:

1. La lutte contre l'insécurité routière
2. La protection du patrimoine collectif et de l'environnement
3. La lutte contre le VIH-SIDA
4. Les activités socioéconomiques par les femmes et les jeunes

Pour mettre en œuvre ces différentes composantes, la commission Européenne a lancé un appel à propositions pour sélectionner et contractualiser avec des OSC éligibles par les procédures de la commission.

C'est dans ce cadre que les offres de Aide et Action et son partenaire AMPRODE/SAHEL portant sur la composante la lutte contre le VIH-SIDA ont été retenues pour exécuter la composante « Lutte contre le VIH –SIDA » sur les axes routiers **Bamako-Bandiagara et Ségou-Tombouctou**.

Pour mettre en œuvre leur proposition, formulée autour du projet Aide et Action et son partenaire ont privilégié la démarche de responsabilisation d'ONG et d'Associations nationales (ONG/AN) éligibles dans le contexte de l'Union Européenne. Dans ce sens, les axes routiers ont été répartis en 07 tronçons pour être investis par les ONG.

Ainsi, suite à un processus d'appel d'offre ouvert, les propositions de l'ONG ACTION MOPTI ont été retenues pour exécuter le projet sur le tronçon routier Djenné - Bandiagara. Cette proposition, qui est donc une déclinaison du projet soumis par Aide et Action et son partenaire à l'Union Européenne est un sous projet intitulé « **Renforcement de l'Initiative Corridor de lutte contre les IST, le VIH et le SIDA** sur le tronçon routier Djenné - Bandiagara »

1.1- Stratégies :

Le présent projet de renforcement de l'initiative Corridor de lutte contre les IST, le VIH et le Sida sur les axes Bamako – Bandiagara et Ségou – Tombouctou vise à « contribuer à la réduction de la propagation des IST, du VIH et du Sida, la morbidité et la mortalité parmi les populations mobiles et riveraines le long des axes Bamako - Bandiagara et Ségou - Tombouctou »

L'action sera mise en œuvre à travers une approche partenariale et concertée, multi acteurs et multisectorielle. Spécifiquement la **méthodologie** privilégiera les stratégies suivantes :

- l'implication et la participation des groupes cibles par le développement de l'éducation par les pairs ;
- la collaboration avec les services techniques de l'Etat et la responsabilisation des collectivités locales ;
- le partenariat avec les radios locales et autres masses médias;
- le développement de partenariat avec les SER/HCNLS, les programmes de lutte contre les IST, le VIH et le Sida en cours et autres actions soutenues par l'Union Européenne ;
- la responsabilisation et la participation des ONG locales, associations des PVVIH par tronçon ;

- la communication et l'information comme soutien essentiel pour le marketing social des préservatifs.

Le Projet accordera une attention particulière à la prévention mais aussi à la prise en charge. Il sera mis en œuvre par des ONG locales qui seront contractualisées. La stratégie du projet privilégiera l'éducation par les pairs éducateurs, le renforcement des capacités des acteurs locaux, la concertation, l'accès à des structures de prise en charge. Les activités du Projet seront en parfaite cohérence avec la Politique Nationale de lutte contre le SIDA.

Les activités qui seront mises en œuvre dans le cadre de ce projet devront concourir à la consolidation du premier Projet de prévention des IST/VIH/SIDA sur le Corridor Bamako – Labézanga financé en 2007 par l'Union Européenne.

Groupes cibles

Les porteurs d'uniforme (policiers, douaniers, gendarmes, agents de protection civile, forestiers, gardes, militaires), les travailleuses du sexe et leurs clients, les routiers (Chauffeurs / camionneurs, les coxeurs, apprentis), les hôteliers, les restaurateurs, les mécaniciens, les vendeuses ambulantes, les enseignants, les élèves (du fondamental et du secondaire), les orphelins et autres enfants vulnérables, le long des axes Bamako – Bandiagara et Ségou – Tombouctou.

Objectifs du projet

Objectif global : « contribuer à la réduction de la propagation des IST, du VIH et du Sida, la morbidité et la mortalité parmi les populations mobiles et riveraines le long des axes Bamako - Bandiagara et Ségou - Tombouctou »

Objectifs spécifiques:

1. Améliorer l'offre de service de prévention des IST, du VIH et du SIDA pour les populations vulnérables particulièrement les femmes, jeunes et les enfants le long des axes Bamako – Bandiagara et Ségou - Tombouctou par la sensibilisation et l'accès au dépistage volontaire
2. Accroître l'accès aux soins, aux traitements et aux soutiens des personnes infectées et affectées par les IST, le VIH et le SIDA le long des axes Bamako – Bandiagara et Ségou - Tombouctou à travers le renforcement des capacités de ONG contractants et des structures de prise en charge
3. Réduire la stigmatisation et la discrimination liées à l'infection à VIH parmi les populations vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les jeunes à travers la promotion des droits humains le long des axes Bamako – Bandiagara et Ségou - Tombouctou

En termes de résultats, l'action permettra :

- (i) un accès plus accru des populations vulnérables plus particulièrement des femmes, des jeunes et des enfants le long des axes routiers aux moyens et services de prévention de qualité des IST, du VIH et du Sida ;
- (ii) à 100% des personnes dépistées séropositives de bénéficier de la prise en charge psycho sociale, de soins et de traitement adéquat, et à au moins 80% de celles affectées par les IST, le VIH et le SIDA de bénéficier d'un accompagnement psycho social ;
- (iii) à au moins 70% des populations riveraines d'avoir des connaissances sur les droits humains des PV VIH et d'abandonner des attitudes et comportements de stigmatisation et de

discrimination à leur égard. Ce faisant les personnes testées positives assument leur statut sérologique.

Principales activités planifiées

- ✓ Prévention : (i) IEC/CCC, (ii) promotion de préservatifs masculin et féminin, (iii) mise en place dans les écoles riveraines d'un dispositif permettant aux apprenants et aux enseignants d'acquérir des connaissances et surtout de développer des compétences de prévention et de protection contre les IST, le VIH et le Sida.
- ✓ Renforcement des capacités des acteurs individuels et communautaires (pairs éducateurs, enseignants, leaders communautaires, religieux, syndicats, agents ONG)
- ✓ Dynamisation des Comités Communaux et Comités Villageois/Fraction de lutte contre le VIH et Sida pour accélérer la réponse locale et la pérennisation de la lutte.
- ✓ Appui au dépistage et à la prise en charge de personnes infectées et affectées : (i) appui aux structures privées et Etatiques de dépistage volontaire et de prise en charge de personnes infectées et affectées, (ii) appui à la création de centres intégrés dans les structures sanitaires et de prise en charge de personnes infectées et affectées.
- ✓ Appui à la promotion de droits et devoirs des PVVIH : (i) plaidoyer /mobilisation sociale pour l'implication des leaders communautaires et religieux dans la lutte contre la stigmatisation et la discrimination, (ii) production en langues nationales et diffusion de dépliant portant sur les droits et devoirs, (iii) appui aux initiatives d'insertion socio professionnelles des PVVIH, (iv) prise en charge psycho sociale des PVVIH
- ✓ Suivi-évaluation-communication

– Les Activités Assignées à l'ONG sont les suivantes :

Il a été convenu et arrêté ce qui suit:

L'ONG s'engage à:

- Identifier et former 50 pairs éducateurs avec l' implication des groupes cibles pour l' organisation et l' animation des séances d'IEC,
- Identifier et appuyer 30 enfants vulnérables,
- Identifier et appuyer 30 PVVIH,
- Sensibiliser 100 000 personnes dont 4 200 élèves sur les IST/VIH/SIDA,
- Réaliser 02émissions radio,
- Réaliser 01 cadre de concertation avec l' ensemble des acteurs locaux sur les IST/VIH/SIDA,
- Organiser 02 activités événementielles sur les IST/VIH/SIDA,
- Distribuer 66 667 préservatifs dont 7 333 féminins,
- Dépister 79 personnes le long de l'axe
- Vendre à travers des kiosques 100 000 préservatifs dont 10 000 féminins.